

## Actes du CD des 14 et 15 janvier 2015

### Décisions.

1. Toute dépense faite dans le cadre régional est traitée au niveau régional par le trésorier régional  
Délégation écrite sera donnée aux trésoriers régionaux pour qu'ils puissent fournir des reçus fiscaux.
2. Pour des événements particuliers, tels que les Journées régionales de la Mémoire, la décision du CD, indispensable, précisera, outre le projet de budget, comment se fera la répartition des dépenses et, s'il y a une part AAEE, de quel budget, national ou régional, cela relève.
3. La cotisation 2015 à l'AAEE est maintenue au niveau de 2015, soit 40 euros pour une personne et 60 euros pour un couple, le couple étant pris au sens large par exemple un parent et un enfant.
4. Les ateliers de réflexion de l'AG porteront
  - d'une part sur la démocratie au sens large, avec une intervention souhaitée des EEDF sur leur démocratie interne
  - d'autre part sur le Scoutisme Européen en liaison avec la Conférence Européenne AISG et le Roverway, tous deux en France en 2016. Pour la préparation de cette partie une liaison sera établie avec la personne pressentie pour une Conférence pendant le Sada.
5. Pour l'AG 2015, le système des procurations se déroulera dans le cadre des statuts et règlement intérieur actuels. Toutefois une circulaire suggérera aux trésoriers régionaux de rassembler les procurations de leur région et de vérifier que les mandants sont en règle pour leur cotisation.
6. Le TU n° 166 d'avril 2015 comportera les rapports moral et financier, le compte rendu d'activités, les Actes du CD de janvier mais aussi, le cas échéant, des propositions d'amendements aux statuts et règlement intérieur.

### Missions.

1. Le Trésorier National établira une délégation écrite aux trésoriers régionaux pour la délivrance de certificats fiscaux.
2. Dans le cadre d'événements régionaux particuliers, tels que les Journées de la Mémoire, le Président et le Trésorier National pourront mandater le Correspondant régional et le Trésorier régional pour suivre la mise en oeuvre des projets.
3. Le Président, le Trésorier National et l'organisateur de la Journée de la Mémoire de Toulouse régleront les problèmes en suspens concernant cette manifestation.
4. Henri Pierre Debord a mission de rechercher des financements pour de futures Journées de la Mémoire Il fera en particulier les demandes de subventions nécessaires.
5. Suite à l'invitation à l'AG AAEE de Ramonchamp de l'actuel DG des EEDF, Willy lui enverra l'ordre du jour, le rapport moral et tous les éléments utiles à une intervention.
6. Jacques Delobel et Willy Longueville travailleront à la préparation de l'atelier sur la démocratie. D'autres pourront se joindre à eux. Jacques Delobel prendra contact avec Vincent Cocquebert pour la partie "démocratie chez les EEDF".
7. Henri Pierre Debord prendra contact avec Pierre Bodineau pour rendre cohérents l'atelier sur le Scoutisme Européen et la Conférence éventuelle de Pierre.
8. Guy Pradère communiquera par mail aux membres du CD ses propositions de modifications des Statuts et du Règlement Intérieur, notamment sur le problème des

procurations. Un échange par mail s'effectuera, entre les membres du CD, afin de se mettre si possible d'accord avant présentation en Assemblée Générale par Guy.